

WORLD INTELLECTUAL PROPERTY
ORGANIZATION

世界知识产权组织

ORGANIZACION MUNDIAL
DE LA PROPIEDAD INTELECTUAL



ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

المنظمة العالمية للملكية الفكرية

ВСЕМИРНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ
ИНТЕЛЛЕКТУАЛЬНОЙ СОБСТВЕННОСТИ

C. M 1104
CLIM 08.2

Le 29 juin 1998

Concerne : Classification de Nice; Service de classement –
Recommandation n° 5 du Bureau international

Madame,
Monsieur,

Lors de sa dix-septième session, tenue en novembre 1995, le Comité d'experts de l'Union de Nice a approuvé la proposition du Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle de faire bénéficier les membres de l'Union de Nice et les observateurs au sein du Comité d'experts et du Groupe de travail préparatoire des rapports de classement établis par le Bureau international pour les *nouveaux produits ou services* (voir le paragraphe 17 du document CLIM/CE/XVII/5).

./.

J'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint la recommandation n° 5 du Bureau international, relative au classement de produits ou services qui ne figurent pas encore dans la liste alphabétique de la classification de Nice, en vous invitant à suivre dans toute la mesure du possible l'avis du Bureau international, conformément à ce qui a été recommandé par le Comité d'experts (voir le paragraphe susmentionné).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Yo Takagi'.

Yo Takagi
Directeur du
Département des services d'information interoffices